



---

# **Desserte forestière et mise sur pied d'une communauté de gestion forestière - 2e étape de travaux**

---

---

## **SAF de Courtételle**

---

---

## **Rapport technique**

---

Projet	Desserte forestière de Noir Bois - Chételay	Maître d'ouvrage	SAF de Courtételle
No de projet	JU231301	Personne de référence	Nicolas Lovy
Chef de projet	Federico Ferrario		
Collaborateurs	Aline Cuomo		
Nom du fichier	JU181201_rapport_subventionnement_ac_20160817.docx		
Date	26.08.2016		
Version	1.0		
Pages, annexes	5		
Statut	Définitif	Transmis au MO le	26.08.2016

# Document de travail

Maître d'ouvrage : SAF de Courtételle

Personne de référence : Nicolas Lovy

Chef de projet : Federico Ferrario

Collaborateurs : Aline Cuomo

Historique de versions :			
Collaborateurs	Date	Version	Visa
AC	26.08.2016	1.0	FF

Porrentruy, le 26.08.2016



Federico Ferrario  
Chef de projet



Aline Cuomo  
Géologue

## Table des matières

1	Rappel des procédures _____	4
2	Rappel des objectifs et données générales du périmètre _____	4
3	Travaux réalisés dans le cadre de la 1 <sup>ère</sup> étape _____	4
4	Travaux prévus dans la 2 <sup>e</sup> étape _____	5
5	Devis de la deuxième étape _____	5

## 1 Rappel des procédures

Les propriétaires forestiers des forêts privées des secteurs Noir Bois – Chételay ont approuvé en date du 24 juin 2011 la desserte de leur forêt, ainsi que la constitution de la communauté de gestion

Le projet général et le projet de détail de la première étape de travaux ont été déposés publiquement du 19 juin au 16 juillet 2014 et approuvés par le canton en date du 18 novembre 2014.

La 2<sup>ème</sup> étape des travaux d'un montant de 75'000 francs concerne essentiellement la mise sur pied de la communauté de gestion, ainsi que des travaux de desserte complémentaires.

## 2 Rappel des données générales du périmètre

Les forêts faisant l'objet de ce projet sont réparties en 2 secteurs : « Noir Bois » et « Chételay ». La superficie totale est de 67.8 hectares.

Les trois secteurs forestiers sont subdivisés en 139 parcelles. La superficie moyenne des parcelles du secteur Noir Bois est de ~0.4 hectares. La superficie moyenne des parcelles du secteur Chételay est de ~0.54 hectares.

Ces 139 parcelles appartiennent à 75 propriétaires. La surface moyenne par propriétaire est de ~0.60 hectares dans le secteur Noir Bois et de ~0.92 hectares dans le secteur Chételay.

Les massifs forestiers localisés dans les secteurs de Noir Bois et Chételay sont généralement productifs (associations végétales 7 et 12) et riches en bois. Leur exploitation est néanmoins entravée par le manque de desserte et le morcellement des parcelles. La création de cette desserte permet ainsi d'améliorer le traitement et l'exploitation de ces massifs.

La mise sur pied d'une communauté de gestion a pour objectif de rassembler les propriétaires de forêt privée afin de créer une collaboration entre eux et de coordonner au maximum les opérations relatives à l'exploitation des forêts ainsi que la défense de leurs intérêts.

## 3 Travaux réalisés dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> étape

La construction de la desserte dans les secteurs de Noir Bois et Chételay a été réalisée entre l'hiver et l'automne 2015. La longueur totale des chemins et des pistes des secteurs Noir Bois et Chételay est de ~4'660 mètres.

Malgré les difficultés géotechniques, les travaux de la première étape ont été réalisés tels que prévus. Ce chantier a pu bénéficier de matériaux fournis par l'A16. **Le montant total de cette première étape est de 600'000 CHF.**

Les compensations écologiques ont été réalisées sous forme de traitement de lisière. Au total 700 mètres de traitement de lisière avaient été planifiés et ont été réalisés au mois de mars 2016.

#### 4 Travaux prévus dans la 2<sup>e</sup> étape

La deuxième étape des travaux comprend la mise sur pied de la communauté de gestion et la finalisation des lignes directrices de gestion ainsi que la réalisation de travaux complémentaires.

Les travaux complémentaires comprennent la réfection du piège à gravier ainsi que la construction du piège à bois, la remise en état du chemin des pics ainsi qu'une recherche des bornes existantes.

La mise sur pied d'une communauté de gestion permettra de coordonner le plus possible les opérations relatives à l'exploitation des forêts de manière centralisée (principalement les coupes de bois et les autres activités à finalité sylvicole) ainsi que de défendre les intérêts des propriétaires de forêts privées.

Les lignes directrices de gestion ont pour objectifs de présenter aux propriétaires les principales caractéristiques de la forêt et les principaux types d'interventions sylvicoles envisageables, ainsi que les exploitations potentielles souhaitables, afin de les motiver à mettre sur pied une gestion et une exploitation raisonnées et concertées de leurs parcelles forestières. Une carte phytosociologique, une carte des peuplements ainsi qu'une carte des interventions seront établies.

#### 5 Devis de la deuxième étape

Le montant des travaux complémentaires est estimé à 30'000.00 CHF. La mise sur pied de la communauté de gestion est évaluée à 38'000.00 CHF. **Le montant total de la deuxième étape, y compris les divers et imprévus, est estimé à 75'000.00 CHF. Il s'inscrit dans le montant-cadre du projet général (675'000.-).**

Travaux	Estimation coûts (CHF)
Travaux complémentaires	30'000.00
Mise sur pied de la communauté de gestion et lignes directrices de gestion	38'000.00
Divers et imprévus	7'000.00
Total	75'000.00